

AR Prefecture

017-211702410-20230705-D20230761-DE  
Reçu le 06/07/2023



COMMUNE DE

Montguyon

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 05 JUILLET 2023 - N° 2023/61

L'an deux mille vingt-trois, le 05 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3<sup>ème</sup> session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 28 juin 2023

Date affichage : 06 juillet 2023

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU et Christophe METREA

**Etaient excusés** : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claire RAMBEAU-LEGER et Marc LIONARD,

**Etait absente** : Nathalie CHATEFAU

**Secrétaire de séance** : Claude NEREAU

**OBJET** : **PLU - Validation de la suppression de la réserve n° 5 au lieudit Couteleau**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la suppression de la réserve n° 5, située sur les parcelles en zone AU cadastrées 191, 203, 1459 et 1461 afin de permettre l'accès de ces parcelles à l'impasse des vignes.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la suppression de la réserve n° 5 du PLU de la commune située sur les parcelles en zone AU cadastrées 191, 203, 1459 et 1461 afin de permettre l'accès de ces parcelles à l'impasse des vignes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :**

- **De valider** la suppression de la réserve n° 5 du PLU de la commune sur les parcelles en zone AU cadastrées 191, 203, 1459 et 1461 afin de permettre l'accès de ces parcelles à l'impasse des vignes,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



